



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 18 - MARS 2013

SOMMAIRE

Préfecture des Pyrénées- Orientales

Mission de Pilotage Interministériel

Arrêté N °2013060-0001 - Arrêté portant organisation des suppléances pour la période du 10 au 15 mars 2013

..... 1

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

ARRETE PREFECTORAL N° 2013060-0001
portant organisation des suppléances pour la période du 10 au 15 mars 2013

**Le Préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 1er août 2011 nommant M. Philippe SAFFREY sous-préfet de Céret ;

Vu le décret du 27 octobre 2011 nommant M. René BIDAL préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu le décret du 15 décembre 2011 nommant M. Pierre REGNAULT de la MOTHE secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013053-0034 du 22 février 2013 ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire général ;

ARRETE :

Article 1er : M. Philippe SAFFREY, sous-préfet de Céret, est désigné pour assurer la suppléance du préfet des Pyrénées-Orientales le dimanche 10 mars 2013.

Article 2 : M. Philippe SAFFREY, sous-préfet de Céret, est désigné pour assurer la suppléance du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales pour la période du 11 au 15 mars 2013 inclus.

Article 3 : L'arrêté du 22 février 2013 sus-visé est abrogé.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture, Monsieur le sous-préfet de Céret, Madame le sous-préfet de Prades, Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de cet arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le 1er mars 2013
Le Préfet,

René BIDAL